

NE PAS PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU À DES U.S. PERSONS (TEL QUE CE TERME EST DÉFINI DANS LA REGULATION S EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIÉ), EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT OU JURIDICTION OÙ UNE TELLE PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT ILLÉGALE. LE PRÉSENT DOCUMENT EST FOURNI À TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES DANS QUELQUE JURIDICTION QUE CE SOIT.

Communiqué de presse

Communication relative au projet d'introduction en bourse de SBI Funds Management Ltd. sur les marchés boursiers indiens

Paris, le 8 juillet 2026 - À la suite de l'annonce publiée par State Bank of India (« SBI ») et Amundi le 6 novembre 2025 concernant le projet d'introduction en bourse (« IPO ») de leur *joint-venture*, SBI Funds Management Limited (« SBIFM »), SBI et Amundi annoncent que **SBIFM a déposé, le 8 juillet 2026, son *Red Herring Prospectus*** (« RHP ») dans le cadre de cette opération.

À la date du dépôt du RHP, SBIFM comptait 2 036 827 612 actions en circulation. Il est prévu **qu'un maximum de 10% du capital de SBIFM soit cédé**, dont **6,3% par SBI**, soit 128 334 397 actions, et **3,7% par Amundi**, soit 75 374 842 actions.

L'opération ne comprend pas d'émission d'actions nouvelles par SBIFM.

La fourchette de prix de l'introduction en bourse, déterminée conformément à la réglementation SEBI ICDR, a été **fixée entre 545 et 574 INR par action**.

Selon le calendrier indicatif envisagé, l'IPO sera ouverte à la souscription du public du 14 juillet 2026 au 16 juillet 2026. La période de souscription réservée aux investisseurs de référence ouvrira le 13 juillet 2026. **La première cotation devrait intervenir le 21 juillet 2026** au BSE Limited (Bombay Stock Exchange) et au National Stock Exchange of India Limited.

NB: 1 EUR = 108,582 INR au 7 juillet 2026 (source : BCE).

Contacts presse :**Natacha Andermahr**

Tél. +33 1 76 37 86 05

natacha.andermahr@amundi.com**Corentin Henry**

Tél. +33 1 76 36 26 96

corentin.henry@amundi.com**Contacts actionnaires :****Cyril Meilland, CFA**

Tél. +33 1 76 32 62 67

cyril.meilland@amundi.com**Thomas Lapeyre**

Tél. +33 1 76 33 70 54

thomas.lapeyre@amundi.com**Annabelle Wiriath**

Tél. +33 1 76 32 43 92

annabelle.wiriath@amundi.com**A propos d'Amundi**

Premier gestionnaire d'actifs européen parmi les dix plus grands acteurs mondiaux¹, Amundi propose à plus de 200 millions d'investisseurs une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs cotés ou privés. Développée pour divers distributeurs (banques, gérants de fortune, conseillers en gestion de patrimoine...), pour les entreprises et pour les institutionnels, cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole et cotée en Bourse, Amundi gère aujourd'hui près de 2 400 milliards d'euros d'encours².

Ses six plateformes internationales de gestion³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date en faveur de l'investissement responsable font d'Amundi un acteur de référence dans le paysage international de la gestion d'actifs.

Grâce à une présence locale forte, notamment en Europe et en Asie, les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 400 professionnels répartis dans 34 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com

¹ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2026 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2025

² Données Amundi au 31/03/2026

³ Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)

Informations importantes / Avertissement

Ce communiqué de presse est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations contenues dans le présent communiqué concernant Amundi, SBI et SBIFM sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de l'opération envisagée, et Amundi décline toute responsabilité à l'égard de l'usage, quel qu'il soit, que ces journalistes et professionnels de la presse et des médias sont susceptibles de faire de ce communiqué de presse et de l'information qu'il contient, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale. Les informations contenues dans ce communiqué de presse sont exactes à la date du 8 juillet 2026, sauf indication contraire, et sont fondées sur des sources qu'Amundi considère comme fiables à la date du présent communiqué. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis.

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne peuvent être diffusés, publiés ou distribués, en tout ou en partie, directement ou indirectement, aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Canada, au Japon, en Australie ou dans tout autre État ou juridiction où une telle diffusion, publication ou distribution serait illégale. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse, et des informations qu'il contient, peuvent, dans certains pays, faire l'objet de réglementations spécifiques. Les personnes en possession du présent communiqué de presse sont invitées à s'informer de telles restrictions applicables dans leur juridiction et à les respecter. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction. Amundi, SBI et SBIFM déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions par quelque personne que ce soit.

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne constituera en aucun cas une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt dans le cadre d'une offre au public. Ce communiqué de presse et son contenu ne sont pas destinés à constituer l'un des documents suivants : "offer letter", "offering circular", "offering document", "information memorandum", "private placement offer cum application letter", "draft red herring prospectus", "red herring prospectus", "invitation", "advertisement" or "prospectus" (tels que définis par le *Companies Act 2013*, tel que modifié, ainsi que par les règles, règlements, notifications, lignes directrices et clarifications émis en application de celui-ci, par le *Securities and Exchange Board of India (Issue of Capital and Disclosure Requirements) Regulations 2018*, tel que modifié, et par toute autre loi applicable en Inde). Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à constituer une publicité et ne constitue pas, ni ne fait partie d'une offre, d'une invitation ou d'une sollicitation d'offre au public ou à toute catégorie d'investisseurs en vue de souscrire ou d'acheter des titres, et ne doit pas être interprété comme tel. Ni ce communiqué de presse ni aucun élément qu'il contient ne saurait constituer le fondement d'un contrat ou d'un engagement quelconque, ni être invoqué dans le cadre de ceux-ci ou servir d'incitation à leur conclusion. Le présent communiqué de presse n'exprime aucune opinion ni aucun conseil et ne formule aucune recommandation en matière d'investissement dans des titres quels qu'ils soient, et ne doit pas être interprété comme tel. Aucune communication ou information relative à l'opération envisagée, à SBIFM, à SBI ou à toute entité d'Amundi ne peut être diffusée au public dans toute juridiction où un enregistrement ou une autorisation est requis. La souscription ou l'achat d'actions de SBIFM peuvent faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. Amundi, SBI et SBIFM déclinent toute responsabilité en cas de violation, par quiconque, de ces restrictions.

SBIFM propose, sous réserve des exigences statutaires et réglementaires applicables, de la réception des approbations requises, des conditions de marché et d'autres considérations, d'entreprendre une introduction en bourse et a déposé le RHP ainsi que le Prospectus abrégé, chacun daté du 8 juillet 2026, auprès du Registrar of Companies, Mumbai – I à Mumbai et, par la suite, auprès du Securities and Exchange Board of India (« SEBI ») et de la BSE Limited et de la National Stock Exchange of India Limited (ensemble, les « Bourses ») le 8 juillet 2026. Le RHP ainsi que le Prospectus abrégé sont disponibles sur le site internet du SEBI à l'adresse www.sebi.gov.in, sur les sites internet des Bourses, à savoir, BSE à l'adresse www.bseindia.com, NSE à l'adresse www.nseindia.com, sur les sites internet des chefs de file teneurs de livres, à savoir, Kotak Mahindra Capital Company Limited à l'adresse <https://investmentbank.kotak.com>, Axis Capital Limited à l'adresse www.axiscapital.co.in, BofA Securities India Limited à l'adresse <https://business.bofa.com/bofas-india>, HSBC Securities and Capital Markets (India) Private Limited à l'adresse www.business.hsbc.co.in, ICICI Securities Limited à l'adresse www.icicisecurities.com, Jefferies India Private Limited à l'adresse www.jefferies.com, JM Financial Limited à l'adresse www.jmfl.com, Motilal Oswal Investment Advisors Limited à l'adresse www.motilaloswal.com et SBI Capital Markets Limited à l'adresse www.sbicaps.com et sur le site internet de SBIFM à l'adresse www.sbfunds.com/investor-relations. Les investisseurs potentiels ne doivent pas se fonder sur le projet de prospectus préliminaire daté du 19 mars 2026 pour prendre une quelconque décision d'investissement et doivent noter qu'un investissement dans des actions implique un degré élevé de risque et, pour les détails relatifs à ce risque, voir la section intitulée « Facteurs de risque » du RHP et les détails énoncés dans le RHP.

Espace Économique Européen (« EEE »). Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre au public dans l'EEE, ni un prospectus, un document conforme à l'annexe IX ou une communication à caractère promotionnel, au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « Règlement Prospectus ») et n'a été approuvé par aucune autorité réglementaire dans quelque juridiction que ce soit. L'offre visée dans le présent communiqué de presse ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers ni d'aucune autre autorité compétente d'un État membre de l'EEE ayant transposé le Règlement Prospectus (un « État Membre »). Dans tout État Membre, la présente communication s'adresse exclusivement aux investisseurs qualifiés de cet État Membre au sens du Règlement Prospectus. En ce qui concerne chaque État Membre, aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise en vue d'effectuer une offre au public de titres nécessitant la publication d'un prospectus, d'un supplément à un prospectus ou d'un document conforme à l'annexe IX dans un État Membre. Au sens du présent paragraphe, le terme « offre au public » désigne, s'agissant de titres dans un État Membre donné, toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les titres offerts (y compris le placement de titres par des intermédiaires financiers), de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou de souscrire ces titres, cette définition pouvant être modifiée par toute mesure mettant en œuvre le Règlement Prospectus dans un État Membre.

Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, l'opération à laquelle le présent communiqué de presse se rapporte ne sera accessible qu'aux personnes ayant la qualité d'« investisseurs qualifiés » (*qualified investors*) (tels que définis au paragraphe 15 de l'Annexe 1 du Public Offers and Admissions to Trading Regulations 2024) et qui sont également (i) des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordonnance »), et/ou (ii) des sociétés considérées comme des *high net worth companies* (ou des personnes auxquelles le présent communiqué peut être légalement adressé) relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toute personne répondant à ces critères étant désignée une « Personne Concernée »). Au Royaume-Uni, toute personne qui n'est pas une Personne Concernée ne doit prendre aucune mesure sur la base du présent communiqué et ne doit ni agir ni se fonder sur celui-ci. Tout investissement ou activité d'investissement visé par le présent communiqué est réservé aux Personnes Concernées, et toute invitation, offre ou accord visant à souscrire, acheter ou acquérir de toute autre manière des titres ne sera conclu qu'avec des Personnes Concernées.

États-Unis d'Amérique. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis. Les actions offertes dans le cadre de l'introduction en bourse envisagée n'ont pas été et ne seront pas enregistrées conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ni au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié (le « U.S. Investment Company Act »), ni de toute loi d'État sur les valeurs mobilières aux États-Unis, ni auprès d'une quelconque autorité de régulation des valeurs mobilières d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis, et elles ne pourront pas être offertes, vendues, mises en gage, livrées ou autrement transférées, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à des personnes ayant la qualité de U.S. Persons (au sens de la Regulation S prise en application du U.S. Securities Act), ou pour le compte ou au bénéfice de celles-ci, sauf en vertu d'une exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise aux exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act, du U.S. Investment Company Act et des lois applicables des États en matière de valeurs mobilières. En outre, SBIFM ne s'est pas enregistrée et n'a pas l'intention de s'enregistrer en vertu du U.S. Investment Company Act en se fondant sur la Section 3(c)(7) du U.S. Investment Company Act, et les investisseurs n'auront pas droit aux bénéfices du U.S. Investment Company Act. En conséquence, les Actions de Capital sont uniquement offertes et vendues (i) à des personnes aux États-Unis ou à des U.S. Persons, ou pour le compte ou au bénéfice de celles-ci, dans chaque cas à des investisseurs qui sont à la fois des « qualified institutional buyers » (tels que définis dans la Rule 144A du U.S. Securities Act et désignés dans le Draft Red Herring Prospectus comme des « U.S. QIBs ») et, pour éviter toute ambiguïté, le terme U.S. QIBs ne désigne pas une catégorie d'investisseur institutionnel définie par la réglementation indienne applicable et désignée dans le Draft Red Herring Prospectus comme des « QIBs ») et des « qualified purchasers » (tels que définis en vertu du U.S. Investment Company Act et désignés dans le Draft Red Herring Prospectus comme des « QPs ») dans des transactions exemptées des exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act ou non soumises à celles-ci et en se fondant sur la Section 3(c)(7) du U.S. Investment Company Act ; ou (ii) en dehors des États-Unis à des investisseurs qui ne sont pas des U.S. Persons ni des personnes acquérant pour le compte ou au bénéfice de U.S. Persons dans des « offshore transactions » telles que définies dans, et en se fondant sur, la Regulation S du U.S. Securities Act et les lois applicables de la juridiction dans laquelle ces offres et ventes ont lieu. SBIFM, SBI et Amundi n'ont pas l'intention d'enregistrer tout ou partie de l'introduction en bourse envisagée aux États-Unis ni de réaliser une offre au public de titres aux États-Unis.